

PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2011

Exercice 1<sup>er</sup> octobre 2009 – 30 septembre 2010

---

**Les membres de l'Association « Cercle Hippique du Bois de Vincennes » (CHBV) se sont réunis, sur convocation individuelle écrite, en assemblée générale ordinaire annuelle le 15 janvier 2011 à 16 heures dans les locaux de l'Ecole Maternelle du 6 rue de Fontenay à Nogent-sur-Marne.**

L'ordre du jour était le suivant :

1. Mot du Président
2. Rapport Moral de l'exercice
3. Rapport Financier de l'exercice, présentation des comptes de l'exercice, rapport des vérificateurs comptables, nomination des vérificateurs pour l'exercice suivant, budget prévisionnel de l'exercice suivant.
4. Approbation de la gestion de l'exercice et quitus.
5. Election pour le renouvellement des quatre mandats à pourvoir.
6. Questions diverses.

Les membres présents émargent pour eux-mêmes et leurs éventuels mandants sur un registre de présence.

Le nombre d'électeurs présents ou représentés est de 82. Le quorum statutaire est donc atteint, l'assemblée peut valablement se tenir.

La séance se déroule en présence de Monsieur Pasternak 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Nogent-sur-Marne et de Monsieur Bernard Rasquin conseiller municipal, délégué aux Sports.

Les documents figurant en annexe de ce PV ont été mis à la disposition de tous sur le site internet du CHBV.

Le Président de séance est Edgard Leuillieux Président du CHBV

**1. Mot du Président**

Le Président Edgard Leuillieux introduit la réunion.

Le Président soumet le procès-verbal de l'assemblée générale de l'année précédente à l'approbation des membres. Un vote à main levée est proposé, ce procédé ne suscite aucune opposition, le PV est adopté à l'unanimité.

## **2. Rapport Moral**

Michael Luck, Secrétaire Général présente le rapport moral de l'exercice.  
Le texte est annexé au présent PV.

Ce rapport est soumis aux votes des membres à bulletin secret :

Résultats : *Suffrages exprimés 82*                      *Oui 81*                      *Non 1*

Le rapport moral est adopté.

## **3. Rapport financier**

Le Trésorier Philippe Roguin présente les comptes de l'exercice.  
Le texte est annexé au présent PV.

Mesdames Cazauran et Bodeau, Vérificatrices Comptables, ont examiné les comptes selon le mandat qui leur a été confié à la précédente assemblée générale.

Elles indiquent que les comptes sont régulièrement et correctement tenus.

Les comptes présentés reflètent bien l'activité du CHBV et sont réguliers et sincères.

Pour les mandats des vérificatrices comptables, un vote à main levée est proposé, ce procédé ne suscite aucune opposition, les mandats de Madame Cazauran et Madame Bodeau, sont renouvelés pour un an à l'unanimité.

Le rapport financier est soumis aux votes des membres à bulletin secret :

Résultats : *Suffrages exprimés 82*                      *Oui 79*                      *Non 3*

Le rapport financier est adopté.

Le budget prévisionnel est soumis aux votes des membres à bulletin secret :

Résultats : *Suffrages exprimés 82*                      *Oui 82*                      *Non 0*

Le budget est adopté.

## **4. Approbation de l'exercice et quitus**

Le quitus de gestion sur l'exercice écoulé est soumis aux votes des membres à bulletin secret :

Résultats : *Suffrages exprimés 81*                      *Oui 78*                      *Non 3*

Le quitus est donné par l'assemblée.

## **5. Renouvellement des mandats venant à expiration**

Au Comité Directeur quatre mandats sont à renouveler.

Deux des membres sortant sont candidats : Eliane Lantz et Michèle Rachou.

Corinne Van Butsele, Suzana Volz et Georges-Arnoux Rieunier ont posé leur candidature.

Les 5 candidats se présentent brièvement et il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultats : *Suffrages exprimés 81*

*Corinne Van Butsele 74 voix, Georges-Arnoux Rieunier 51 voix, Suzana Voltz 46 voix, Michèle Rachou 38 voix, Eliane Lantz 35 voix.*

Les quatre premiers sont élus au Comité Directeur du CHBV.

## **6. Questions diverses**

### **Planning**

Un parent d'une cavalière poney émet le souhait d'un retour des cours débutant le dimanche après-midi.

Une demande est faite sur l'ouverture aux propriétaires du club les jours fériés. Ne s'agissant que du 1 janvier et du 25 Décembre, le club étant déjà ouvert de 9h à 12h, aucune extension ne sera faite.

### **Tarif concours et activités propriétaires**

Il a été rappelé que ce tarif a été voté en comité et est justifié car il s'agit d'une prestation complémentaire au contrat initial.

### **Absentéisme**

Sur ce sujet, Georges-Arnoux Rieunier propose de faire payer toutes les réservations non annulées, une gestion des réservations par internet, de pratiquer le surbooking. Le prochain comité étudiera ces propositions.

### **Travaux**

Il est demandé de faire une meilleure communication sur les travaux et les rénovations à venir.

### **Dimension des boxes**

Il sera possible dans les travaux de rénovation de revoir certains aménagements de boxes, mais pas dans l'état actuel compte tenu de l'interdiction de constructions supplémentaires du type cabane.

### **Soins aux chevaux de propriétaires**

Actuellement la loi interdit le soin des chevaux de propriétaires par le personnel, cependant une modification est en cours de négociation avec le GHN pour remédier à ce problème notamment en cas d'urgence.

Aucune autre question n'étant formulée en séance, le Président remercie tous les participants et les invite à rejoindre le Club-House pour le traditionnel vin d'honneur.

**Edgard Leuillieux**  
Président

**Michael Luck**  
Secrétaire Général